

séquences graves en découlent pour la police sanitaire des animaux; il s'agira peut-être de soumettre la viande abattue à un examen assez rigoureux, et de proscrire celle qui provient du bétail atteint d'indurations caséiformes des poumons ou des glandes. Le danger est d'autant plus grand que la cuisson de la chair musculaire à 62° ne détruit en rien sa propriété virulente (TOUSSAINT).

2° *Lait bacillifère*. — Si le lait provient d'une vache atteinte de la pommelière généralisée, la transmission par le lait n'est plus douteuse, heureusement la coction à 100° suffit pour enlever au lait ses qualités nuisibles.

PRESERVATION ATMOSPHÉRIQUE. — La contagion chez l'homme s'exerce surtout par l'atmosphère, mais par une atmosphère spéciale. Il faut, avant tout, que l'air ambiant soit contaminé par le phtisique, c'est-à-dire par l'air qu'il expire et surtout par les débris de ses produits d'expectoration; la poussière des crachats desséchés, répandue dans les habitations, et mêlée avec les poussières qui se dégagent des vêtements ou des tentures, voilà la véritable cause de viciation de l'air; voilà le grave danger.

On a employé dans ce but toutes sortes de désinfectants, mais si ces substances peuvent détruire les bacilles, elles n'ont aucune action sur les germes ou spores qui résistent à une température de plus de 110°.

Dans ces cas, la précaution élémentaire à prendre, c'est de ne jamais laisser séjourner les matières expectorées dans la chambre du malade.

Pour l'atmosphère des villes et des agglomérations (écoles, ateliers, pensions, lycées, casernes), alors qu'elle est viciée et virulente par la présence des phtisiques, les mesures sanitaires sont hélas! restreintes et infructueuses, parce que la

ventilation, la dispersion des individus, et leur isolement, n'ont pas grande valeur pratique.

PRESERVATIONS INDIVIDUELLES. — Le mode de contagion le mieux prouvé, et le plus fréquent, s'opère par le mariage; de tout temps, dans tous les pays, on a cité de nombreux exemples de transmission de la maladie du mari à la femme, et peut-être plus souvent d'une manière inverse; les enquêtes commencées sur la contagion sont unanimes pour montrer les dangers de la cohabitation.

Généralement la contagion a lieu par l'air expiré qui provient des bronches remplies de sécrétion bacillaire, ou bien par l'air qui a passé sur ces crachats expulsés et plus ou moins desséchés. La conclusion pratique est facile à prévoir; il y a danger d'épuisement pour le phtisique et danger de contamination pour l'autre époux.

La contagion en général est plus rare, et comme elle s'exerce surtout par les voies respiratoires, il importe de purifier l'air d'une manière absolue, c'est-à-dire de le débarrasser des microphytes et des poussières végéto-animales. Pour atteindre ce but, il faut, par l'alcool absolu, ou par l'acide phénique, désinfecter d'une manière permanente les produits d'expectoration, empêcher leur séjour dans les vases placés près ou loin du lit, enlever le linge qui a été sali, ventiler la chambre du malade dès qu'il l'a quittée.

Dans ces conditions, le premier devoir du médecin est de taire ses doctrines contagionistes, et son premier soin de mettre les précautions indiquées sur le compte de la propreté nécessaire.

PRESERVATION DES FAMILLES. — L'hérédité qui ne saurait faire aucun doute pour un observateur attentif, ne doit pas désormais être envisagée au point de vue de cette fatalité qui pèse sur les familles. Que le virus propagé par le père, ou